



# Projet éducatif de Lyon

2021-2026





## Édito

Le projet éducatif doit permettre de répondre aux enjeux d'aujourd'hui tout en posant des jalons pour l'avenir. À l'heure de repenser ce projet collectif pour - et avec - nos enfants et nos jeunes, nous avons mobilisé toutes les énergies qui enrichissent notre ville dans une démarche de co-construction inédite et large, autour d'ambitions partagées :

- **L'éducation à la transition écologique,**
- **L'éducation à la citoyenneté, à l'engagement et à l'émancipation,**
- **L'éducation co-construite, plus juste, plus solidaire et plus inclusive.**

Notre projet est ambitieux de par ses modalités de construction, de mise en œuvre, d'animation qui stimulent les capacités d'agir de tous, adultes et enfants. Dès sa concertation, il porte et engage une alliance éducative qui reconnaît à chaque acteur son rôle d'éducateur, une alliance qui donne aux parents les moyens de créer davantage de lien avec l'école et d'accompagner leur enfant dans leur scolarité, comme dans leurs activités de loisirs périscolaires et extrascolaires.

Notre projet est exigeant car conçu en transversalité avec de nombreuses délégations de la Ville de Lyon, mais également au plus près des besoins et envies des territoires, des arrondissements, et de leurs acteurs.

Humaniste, notre projet entend prendre soin, respecter et reconnaître chacun et toutes et tous. Il tisse le lien pour faire société ensemble, pour donner leur place à nos enfants, à nos jeunes, pour leur permettre d'être acteur de leur devenir.

En cela, il contribue à réaliser notre ambition d'une Ville à hauteur d'enfant.

Aujourd'hui, nous sommes particulièrement fiers du travail déjà réalisé ensemble. Afin de faire vivre ce projet qui est le vôtre, nous comptons maintenant sur l'engagement de chacun.

**Grégory Doucet**, Maire de Lyon  
**Stéphanie Léger**, Adjointe à l'Éducation

### Remerciements

*Enfants, parents, parents d'élèves et représentants Fcpe, Peep, Ripel,  
Acteurs associatifs: MJC, Centres Sociaux, Maisons de l'Enfance et toutes les associations engagées aux côtés des enfants et des jeunes,  
Éducation nationale: Inspection académique, enseignants, directeurs d'écoles et principaux de collèges,  
Préfecture,  
CAF du Rhône,  
Métropole de Lyon,  
Agents des différentes directions de la Ville de Lyon: Éducation, Sports, Développement territorial, Espaces verts,  
CCAS, Enfance, Démocratie participative, Affaires et institutions culturelles  
Personnalités ressource,  
Élus,*

*Par leur participation, leurs idées, leurs questionnements, leurs contributions, leurs interpellations, leurs rêves, tous ont contribué à donner sens et vie à ce projet éducatif. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.*

## Sommaire

- p.5 Le projet éducatif, de quoi parle-t-on ?
- p.6 Co-construire pour mieux répondre aux enjeux éducatifs
- p.7 Des ambitions partagées et des manières d'agir communes
- p.8 Un projet éducatif ancré sur le territoire et collaboratif
- p.9 Une éducation à la transition écologique
- p.13 Une éducation à la citoyenneté, à l'engagement et émancipatrice
- p.17 Une éducation co-construite, plus juste, plus solidaire et plus inclusive
- p.21 Le projet éducatif en un clin d'œil



# Le projet éducatif, de quoi parle-t-on ?

Le projet éducatif a pour objectif de **féderer les acteurs** d'un territoire au service de la réussite de **tous les enfants de 2 à 16 ans**, de leur épanouissement et de leur bien-être.

Il donne une impulsion et fixe un cadre aux actions éducatives partenariales mises en œuvre sur **tous les temps** (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Il permet d'assurer une **cohérence et une complémentarité** des interventions de chacun dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents.

Il trouve sa traduction concrète dans les projets pédagogiques et associatifs des acteurs éducatifs ainsi que dans les projets d'écoles et des collèges.

Il doit permettre de construire des parcours éducatifs structurés intégrant pleinement le rôle des famille.

Le projet éducatif implique un **engagement des partenaires institutionnels** que sont la Ville de Lyon, l'Inspection académique du Rhône, la Préfecture du Rhône, la Caisse d'allocations familiales du Rhône ainsi que la Métropole de Lyon à mieux répondre aux besoins des enfants et des familles par l'articulation des moyens, des dispositifs et des outils partenariaux existants afin de rendre la politique éducative plus efficiente.

Il s'appuie sur la **diversité des ressources et atouts du territoire** et en particulier le riche tissu associatif local.

Il prend appui sur les dispositifs contractuels existants que sont : le contrat de ville, le Programme de Réussite Éducative et la Cité éducative Lyon 8<sup>e</sup>, le pôle territorial d'éducation artistique et culturelle, la Convention Territoriale Globale, la convention relative au projet éducatif et plan Mercredi, le contrat local d'accompagnement à la scolarité, le réseau d'écoute d'aide et d'appui aux parents...

À Lyon, le projet éducatif s'inscrit pleinement dans la démarche de labellisation UNICEF « Ville amie des enfants » renouvelée pour la période 2021-2026.



Afin de faciliter la lecture du document, le terme générique « enfant » a été retenu. Il s'applique à tous les enfants et jeunes de 2 à 16 ans.

# Co-construire pour mieux répondre aux enjeux éducatifs

## Une démarche de concertation inédite

Ce projet éducatif est le fruit d'une concertation inédite lancée par la Ville de Lyon, auprès des enfants lyonnais, de leurs parents et de l'ensemble des acteurs intervenant à leurs côtés.

Le bilan du projet éducatif 2018-2021 a d'abord été réalisé. Puis, de début mai jusqu'à décembre 2021, de nombreux temps de concertation ont été organisés avec des modalités innovantes, alliant distanciel et présentiel pour répondre au défi de la crise sanitaire, complétés d'enquêtes de grande ampleur auprès des parents et partenaires éducatifs.

Ce sont ainsi plus de 5 000 personnes – enfants, parents, acteurs éducatifs (directeurs d'école, enseignants et principaux de collège, services de la Ville et de la Métropole, MJC, Centres sociaux, Maisons de l'enfance, associations socio-éducatives, fédérations de parents, élus, experts universitaires, etc.) – qui se sont mobilisées, témoignant de leur intérêt pour le projet et de leur envie de s'impliquer et de travailler ensemble. La publication d'une newsletter a permis de les informer en continu de l'avancée de la concertation.



Ateliers d'expression

**700 enfants**

consultés par 23 structures (associations d'éducation populaire et accueils de loisirs associatifs et municipaux)



Enquête parents

**3 700 répondants**



Enquête acteurs éducatifs

**800 répondants**



Temps de concertation

**24 ateliers, 500 contributeurs**

3 ateliers thématiques (6 réunions)

9 ateliers d'arrondissement (2 réunions) permettant de croiser les besoins et les envies d'agir à l'échelle ville, mais aussi en proximité.

## Pour une nouvelle dynamique partenariale

Cette véritable co-construction du projet témoigne d'une forte volonté d'élargir la vision de l'éducation. La mobilisation de nouveaux acteurs locaux, experts sur certaines thématiques, l'implication renforcée du second degré en lien avec l'Éducation nationale et la Métropole de Lyon et la participation de nombreuses directions de la Ville de Lyon pour une approche transversale (enfance, sports, développement territorial, culture, vie associative, espaces verts...) donnent d'autant plus de poids à cette démarche.

Cette co-construction insufflé aussi une forte dynamique partenariale, si essentielle dans le déroulé du projet en actes, au quotidien, au plus près des enfants et de leurs parents.



## Des ambitions partagées...

À travers une concertation inédite qui a permis d'impulser une nouvelle dynamique partenariale élargie, 3 ambitions éducatives ont été proposées pour structurer le nouveau projet éducatif lyonnais :



L'ÉDUCATION À LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE



L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ,  
À L'ENGAGEMENT ET ÉMANCIPATRICE



L'ÉDUCATION CO-CONSTRUITE, PLUS JUSTE, PLUS  
SOLIDAIRE ET PLUS INCLUSIVE

Ces ambitions ont rencontré l'adhésion des acteurs lors de la concertation. Les participants s'y sont reconnus car, comme l'ont confirmé les différentes enquêtes réalisées auprès des parents et des acteurs éducatifs, elles font directement écho à des **valeurs considérées comme essentielles** : l'égalité, la laïcité, l'éco-citoyenneté, le vivre-ensemble et l'engagement, la coéducation ; avec comme finalité la lutte contre toutes les inégalités sociales, scolaires et territoriales.

## ... et des manières d'agir communes

De ce travail ont émergé des manières d'agir communes, que la communauté éducative souhaite porter, comme autant de conditions de réussite pour renforcer la complémentarité et la cohérence des actions sur les différents temps, et les adapter aux différents âges.

- Reconnaître que les enfants et les parents doivent être au cœur de toutes les actions. Favoriser leur implication par l'expression de leurs attentes et de leurs besoins, avec une démarche active auprès des publics les plus éloignés,
- Permettre aux acteurs de se connaître, se reconnaître et de travailler ensemble durant des temps communs dédiés, au plus près des enjeux locaux,
- Enrichir l'alliance éducative grâce à la mise en œuvre de formations entre acteurs intervenant sur les différents temps, pour croiser les regards, renforcer les compétences et innover dans les pratiques.

Il s'agit ainsi de se donner les moyens d'atteindre ces ambitions communes et de valoriser la volonté d'agir des acteurs, pour un projet « en actes ».

# Un projet éducatif ancré sur le territoire et collaboratif

Ce projet éducatif s’appuie sur une approche horizontale de la gouvernance. Il fait de la proximité le socle de l’animation et fédère toute la communauté éducative dans un conseil éducatif lyonnais.

## Les collectifs éducatifs locaux : hyper proximité et format souple

Ils se situent à l’échelle d’un quartier ou d’un bassin de vie (en fonction de la pertinence des dynamiques locales). Ils réunissent non seulement les acteurs professionnels du territoire (agents des écoles, équipes enseignantes, équipes périscolaires, associations, institutions partenaires...) mais aussi les parents et les enfants. Ils permettent d’impulser et de suivre les projets répondant concrètement aux besoins spécifiques du territoire. Ils viennent alimenter les collectifs thématiques, sont représentés dans le conseil éducatif lyonnais et disposent d’un pouvoir d’interpellation du comité d’orientation.

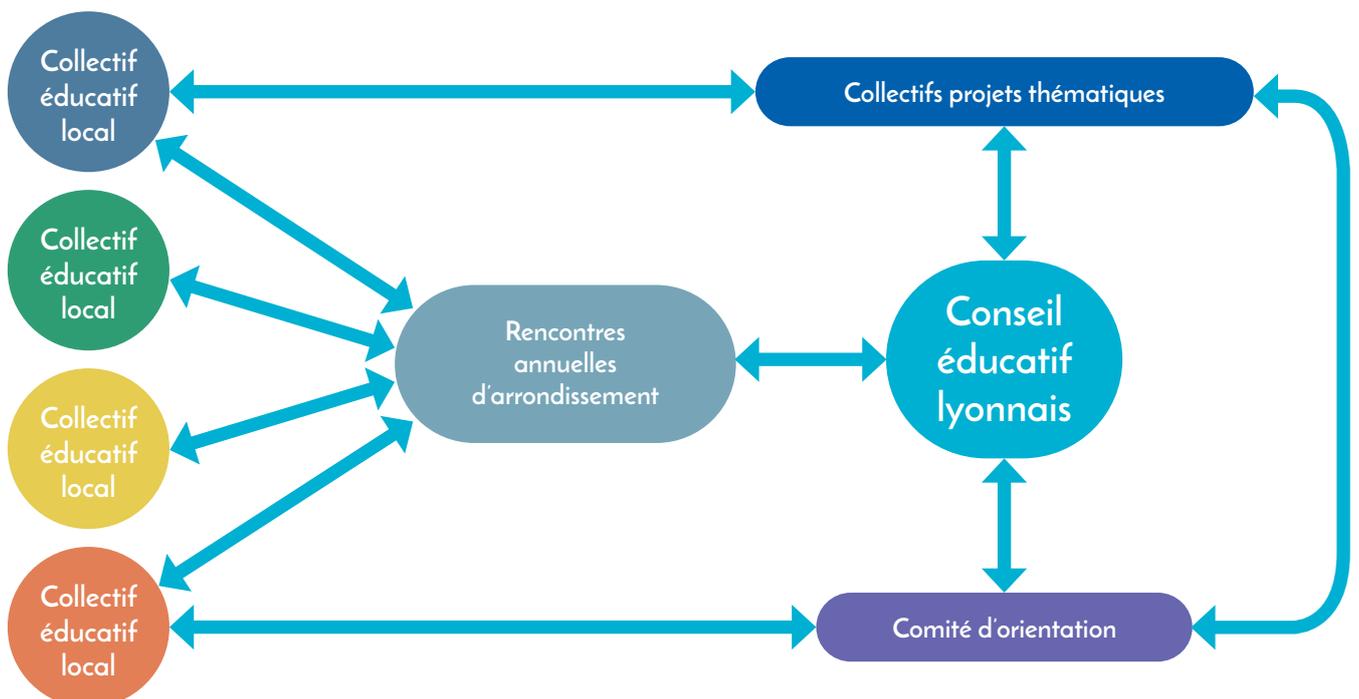
## Les arrondissements, maillon essentiel de la relation avec les familles et les acteurs

Chaque arrondissement joue un rôle par l’organisation de temps forts pour les familles-usagers et en réunissant les collectifs éducatifs locaux, pour se connaître et se reconnaître, et pour mettre en commun les enjeux et actions, évaluer l’avancement des travaux et préparer le conseil éducatif lyonnais à travers deux rencontres annuelles.

## Un conseil éducatif lyonnais créé à l’échelle de la ville pour fédérer la communauté éducative

Cette instance consultative composée de représentants des collectifs éducatifs locaux, des partenaires institutionnels et d’experts universitaires fait vivre la communauté éducative. Le conseil permet de rendre compte de l’avancement du projet éducatif et d’intégrer les attentes nouvelles formulées par les acteurs, de réfléchir sur les enjeux et pratiques, et ainsi de faire culture commune. Il interagit avec :

- **les collectifs projets thématiques** qui pilotent les objectifs opérationnels du projet éducatif en mobilisation les expertises ciblées (à l’échelle ville et locale)
- **le comité d’orientation** qui réunit en format resserré les partenaires institutionnels (Ville, Education nationale, Etat, CAF, Caisse des écoles). Il s’agit d’une instance de dialogue, d’arbitrage et de définition des orientations qui peut aussi se réunir en fonction des interpellations des collectifs locaux sur des sujets spécifiques. Il s’appuie sur les travaux du comité technique partenarial composé des représentants des institutions, élargi aux partenaires associatifs.



# UNE ÉDUCATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Notre projet éducatif doit accompagner les jeunes Lyonnais pour appréhender les enjeux de la transition écologique : acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements, les pratiques nécessaires à la prise en compte de la nature dans notre environnement. Des initiatives stimuleront des interactions concrètes entre nos modes de vie et la nature valorisant ainsi l'éco-citoyenneté et la responsabilité de chacun, au quotidien.

- Promouvoir une alimentation saine et responsable
- Resserrer le lien avec la nature et le vivant
- Encourager les pratiques éco-responsables : mobilités, réemploi, numérique



# Promouvoir une alimentation saine et responsable

Rendre l'enfant acteur de son alimentation, c'est favoriser son autonomie et sa prise de conscience car l'alimentation constitue un levier essentiel de la transition écologique, à la croisée de l'éducation nutritionnelle et du goût, et dans une approche durable et responsable. C'est dans cette optique que la Ville de Lyon s'est engagée dans la refonte de son marché de restauration scolaire en septembre 2022.

## Objectif opérationnel n°1 : contribuer à la découverte des goûts et au plaisir de manger ensemble

Cet objectif vise à sensibiliser les enfants à la notion de plaisir tout autant qu'à la compréhension de leurs besoins nutritionnels, dans une approche globale de la santé. Ceci passe à la fois par la qualité du contenu, de la présentation des repas et par la qualité d'accueil sur la pause de midi (calme, convivialité entre enfants et avec les adultes). Cela se concrétise aussi par la promotion d'actions éducatives participatives autour de l'alimentation pour les enfants et les familles.

## Objectif opérationnel n°2 : sensibiliser à l'alimentation durable

Il est important de permettre aux enfants de connaître le chemin « du champ à l'assiette » et d'améliorer la cohérence entre la composition des repas et les enjeux de la transition écologique : proximité des approvisionnements, compréhension de la saisonnalité, lien avec les agriculteurs, qualité nutritionnelle et promotion de la filière biologique, empreinte carbone des livraisons... pour agir autant sur le volet production / fabrication que sur la consommation.

## Objectif opérationnel n°3 : accompagner aux pratiques pour une alimentation responsable

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Pour autant la maîtrise du gaspillage constitue un défi de taille. Les enfants sont en attente d'actions exemplaires de la part des adultes et souhaitent s'impliquer eux-mêmes, comme ils l'ont exprimé clairement lors de la concertation. Il s'agit donc de renforcer les actions de sensibilisation, de réemploi ou de valorisation (tri, recyclage efficace, collecte des bio déchets et don alimentaire).

Parole d'enfant

« Mon rêve serait d'arrêter de jeter tout ce qui se mange à la cantine et de le donner à des gens. »

68 %

des professionnels intéressés par l'éducation à la transition écologique souhaitent s'impliquer concrètement dans ce domaine.

### ✓ Les conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Travailler en synergie avec les acteurs agricoles locaux, les partenaires et collectivités impliqués dans la gestion des déchets
- Former les encadrants aux enjeux de nutrition et d'alimentation responsable et faire évoluer la prestation de restauration scolaire
- S'appuyer sur les ressources locales et développer des outils ludiques et interactifs pour les enfants (le compost comme support pédagogique, les jardins partagés...)
- Prendre en compte les exigences réglementaires



- Exemples d'actions

Cultiver des potagers, visite de marchés dans le quartier, participation des enfants à la composition des menus

# Resserrer le lien avec la nature et le vivant

La nature au sens large doit (re)devenir familière pour l'enfant : quelque chose que l'on connaît, que l'on comprend, que l'on peut toucher et auprès de laquelle on peut expérimenter, pour mieux la respecter. C'est une expérience concrète de chaque jour. C'est pourquoi la Ville de Lyon a notamment investi dans un grand plan de végétalisation des cours d'école (près de 70 projets seront réalisés d'ici 2026). Cet enjeu rencontre également la démarche de l'Education nationale de labellisation E3D (Ecoles/Etablissements en démarche de développement durable).

## Objectif opérationnel n°4 : permettre aux enfants de faire l'expérience directe de la nature et du vivant

Pour permettre un contact direct, une expérience sensible de la nature et du vivant, l'enjeu est autant de faire venir la nature auprès des enfants dans leur environnement quotidien (école, quartier) que de leur offrir un accès à d'autres espaces, sur différents temps, dans et en dehors de la ville grâce à des classes découverte, des visites de fermes, de parcs par exemple.

## Objectif opérationnel n°5 : comprendre, apprendre, pour mieux protéger le vivant et la nature

Comprendre (le cycle des saisons, le cycle de l'eau, le fonctionnement des énergies renouvelables...) et expérimenter (des activités et des contenus, des outils pédagogiques adaptés, ludiques et innovants sur les différents temps) permettent de mieux informer les enfants et de les sensibiliser aux enjeux environnementaux pour agir en conséquence.

## Objectif opérationnel n°6 : soutenir les acteurs vers des évolutions de pratiques

Pour faire évoluer le rapport à la nature et au vivant, il est crucial d'accompagner les acteurs (enseignants, Atsem, animateurs... et cela bien sûr en lien avec les parents) pour adapter leurs postures professionnelles et leurs pratiques pédagogiques. L'enjeu est d'aborder de façon pragmatique et sereine, les questions d'organisation, de gestion des risques et de coordination des acteurs (actions communes, formations entre pairs...).

Parole d'enfant

« On voudrait plus de classes vertes et organiser des semaines vertes où on se concentre sur les problèmes écologiques pour apporter des solutions »

75 %

des acteurs éducatifs souhaitant contribuer à l'ambition « Une éducation à la transition écologique » font du lien enfant-nature la priorité.

### ✓ Les conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Recenser tous les espaces ressources (espaces verts, jardins partagés) et les rendre accessibles
- Mettre en place des « référents » nature pour faire vivre les projets au niveau local (entre professionnels, parents) et assurer leur déploiement et l'essaimage
- Mettre en place une gestion partagée des espaces et de leur entretien
- Outiller, former et sensibiliser les professionnels en associant les parents
- S'appuyer sur une régularité : hebdomadaire, journalière, favorisant un lien intime entre l'enfant et la nature.
- Soutenir les pédagogies de plein air



- Exemples d'actions

Faire l'école dehors, cours végétalisés, sorties sport / nature sur les temps périscolaires

# Encourager les pratiques éco-responsables : mobilités, réemploi, numérique

La transition écologique devient concrète lorsqu'elle est ancrée dans les pratiques et les gestes du quotidien de façon positive. Il s'agit d'encourager ces comportements écoresponsables dès le plus âge afin que ces derniers relèvent de l'évidence. Cela passe notamment par le développement des mobilités actives, le réemploi, la réparation et le tri ainsi qu'une utilisation mieux maîtrisée du numérique.

## Objectif opérationnel n°7 : renforcer les mobilités douces et actives, notamment par la pratique du vélo

Les mobilités non polluantes, bonnes pour la santé et favorisant l'autonomie, en particulier le vélo, se développent fortement. Pour les encourager à l'échelle des enfants, il est toutefois nécessaire de franchir un cap en matière de sécurité et d'apprentissage. Il faut donner envie de rouler (par la pratique éducative et familiale), apprendre à rouler (sessions de formation « savoir rouler ») et enfin créer les conditions pour rouler en sécurité (infrastructures adaptées, stationnement, et engins entretenus). Cette dynamique passe également par la relance des pédibus et un meilleur accès aux transports en commun.

## Objectif opérationnel n°8 : favoriser le réemploi dans les pratiques pédagogiques et le choix des équipements

Le recyclage et le réemploi sont un impératif pour réduire les déchets et faire de la transition écologique une pratique quotidienne. Cela se traduit par le fait de privilégier l'usage et la manipulation d'objets et matériaux recyclés dans les activités et espaces pédagogiques, d'expérimenter le réemploi et la réparation d'objets et le don. Pour la Ville de Lyon et les structures partenaires, cela nécessite d'intégrer la durabilité dans les choix de fournitures et matériaux (achats responsables).

## Objectif opérationnel n°9 : contribuer à limiter l'impact écologique du numérique

Il est essentiel de faire comprendre le fonctionnement du numérique et ses incidences sur l'environnement (à travers des actions d'information et de sensibilisation) et en parallèle de faire évoluer les équipements numériques vers plus de durabilité et les usages vers plus de sobriété.

Parole d'enfant

« J'aimerais qu'on utilise les jouets cassés pour fabriquer des nouvelles choses. Et qu'il y ait des gens spécialisés qui savent faire et qu'ils nous apprennent. »

### ✓ Les conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Favoriser l'exemplarité des adultes
- Promouvoir l'expérience/expérimentation au-delà de la sensibilisation
- Faire appel aux ressources associatives spécialisées dans ces domaines pour proposer des actions concrètes et innovantes
- Encourager la mutualisation des savoirs et des ressources sur un territoire, en lien avec les établissements éco-labellisés (collèges notamment).
- Impliquer les équipes pédagogiques dans les choix vertueux de fournitures ainsi que des outils numériques



- Exemples d'actions

Ressourcerie, Atelier de réparation de vélo ouvert aux familles

# UNE ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, À L'ENGAGEMENT ET ÉMANCIPATRICE

Parce qu'il est essentiel que tous les possibles soient encouragés dès le plus jeune âge, notre projet éducatif permet de structurer les opportunités de se découvrir, se construire, s'épanouir, via des parcours artistiques et culturels, sportifs et scientifiques. Il crée des espaces d'expression, de dialogue, de respect mutuel, tout en encourageant des formes d'engagement afin de permettre aux enfants d'assumer leur fonction citoyenne pleine et entière.

- Faire des pratiques artistiques, culturelles et sportives des leviers d'émancipation
- Faire vivre les valeurs républicaines et lutter contre toutes les discriminations
- Accompagner les enfants dans l'exercice de leur citoyenneté pour développer leur pouvoir d'agir



# Faire des pratiques artistiques, culturelles et sportives des leviers d'émancipation

La culture, l'art, le sport, les sciences.. sont autant de leviers pour permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres, de construire leur propre vision du monde, de s'affranchir des déterminismes sociaux et culturels, de développer leur autonomie et leurs capacités individuelles quels que soient leur genre, leur âge, leur situation familiale, leur quartier.

## Objectif opérationnel n°10 : améliorer l'accessibilité et la lisibilité de l'offre pour développer les pratiques

L'offre culturelle, artistique, sportive doit être facilement accessible, tant pour les familles que pour les enfants. Il faut renforcer l'accessibilité géographique mais aussi socio-culturelle, tarifaire et la capacité d'accueil. Il convient de penser des outils d'information et de communication simples et lisibles afin que les familles soient en capacité de s'orienter et de faire des choix correspondant à leurs besoins.

## Objectif opérationnel n°11 : élaborer des parcours cohérents, diversifiés entre les temps, et adaptés selon l'âge des enfants

Les activités doivent être pensées en parcours permettant de rencontrer, de pratiquer et d'apprendre quels que soient les domaines. Cela implique d'élaborer des propositions complémentaires, de favoriser l'interdisciplinarité et de s'adapter en fonction de l'âge, des envies et compétences des enfants. Cela passe également par une meilleure articulation entre les ressources Ville, Métropole, Education nationale et du tissu associatif.

## Objectif opérationnel n°12 : soutenir les complémentarités entre acteurs locaux pour renforcer le lien social

Le territoire lyonnais est riche d'acteurs culturels, sportifs, associatifs de proximité qui sont autant de partenaires qu'il convient de mieux mobiliser pour les inscrire dans la démarche du projet éducatif au service du parcours de chaque enfant et de sa famille. Il s'agit de reconnaître leur valeur et de faciliter le lien et la mise en réseau. En effet, leur complémentarité donne l'occasion de faire vivre au quotidien un lien social fort entre partenaires éducatifs, familles et enfants.

Parole d'enfant

« Ce qui me motive, c'est découvrir ce qu'on n'a pas encore fait : l'informatique, le théâtre, le patin à glace, jouer des instruments de musique... »

**70 %** des parents indiquent vouloir être davantage accompagnés dans l'accès à des activités.

### ✓ Les conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Faciliter la découverte et l'inscription aux activités extrascolaires via l'école (calendrier, information, transport, etc.).
- Structurer les disciplines pour l'Enseignement Artistique et Culturel : nouveau Schéma d'enseignement musical, développement de la pratique et des activités liées à l'image
- S'appuyer sur l'engagement des acteurs institutionnels comme sur les structures et ressources de proximité, tel que le réseau des bibliothèques municipales, MJC...
- Recenser les offres sportives (clubs) et culturelles de proximité



- Exemples d'actions

Projet artistique « rue des enfants », intervenants musiciens, ateliers de découvertes scientifiques

# Faire vivre les valeurs républicaines et lutter contre toutes les discriminations

L'égalité et la lutte contre les discriminations et stéréotypes nécessitent de mieux coordonner l'action des professionnels mais aussi de développer les compétences des enfants et d'améliorer leur bien-être par un environnement apaisé. Face à des situations parfois très complexes à gérer, les encadrants ont besoin d'être épaulés.

## Objectif opérationnel n°13 : favoriser l'égalité en luttant contre les stéréotypes et les discriminations

Chaque enfant doit pouvoir construire librement son propre parcours (personnel et scolaire, ou encore son orientation professionnelle) pour trouver sa place dans la société. L'acceptation des différences dans le respect de la laïcité, l'égalité filles-garçons, la lutte contre les représentations et les stéréotypes nécessitent une mobilisation des acteurs éducatifs, et cela de la crèche au collège, de la classe à l'espace public en passant par la cour d'école.

## Objectif opérationnel n°14 : contribuer à un environnement apaisé pour mieux vivre ensemble

L'environnement éducatif doit favoriser la qualité d'accueil et de relations entre enfants, parents et professionnels pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement aux enfants. Cela passe par une attention toute particulière au respect des règles du vivre ensemble, à la gestion et à la réduction des conflits, par l'écoute. Les enfants doivent pouvoir exprimer librement leurs opinions dans un cadre qui favorise la discussion sereine et respectueuse. Le règlement des conflits entre pairs doit être un point d'appui pour sensibiliser et lutter contre le harcèlement. À l'écoute de la demande exprimée par les enfants lors de la concertation, les actions d'entraide, de coopération, et de solidarité devront être encouragées.

## Objectif opérationnel n°15 : accompagner les acteurs pour mieux prévenir, détecter et gérer les situations complexes

Les acteurs doivent être davantage outillés pour aborder les enjeux liés aux valeurs républicaines, aux discriminations et les intégrer à leurs pratiques professionnelles. Laïcité, égalité filles-garçons, droit à la différence, harcèlement : une meilleure coordination entre les acteurs apparaît indispensable. Elle doit permettre de mieux assurer la transmission des informations dans les transitions de la semaine et du parcours de l'enfant, dans le respect du « secret partagé ». La mobilisation de toutes les ressources médico-sociales constitue un atout pour mieux agir en prévention.

### Parole d'enfant

« Si on n'ose pas répondre aux garçons, alors on s'empêche de faire certaines choses, comme jouer au foot, ou aller discuter avec nos copines à un endroit qui leur est réservé. »

### ✓ Les conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Sensibiliser largement les acteurs à la lutte contre les discriminations, le harcèlement et à la médiation par les pairs
- Mettre en place une charte de prévention du harcèlement.
- Prioriser les aménagements des espaces éducatifs favorisant le bien-être et un environnement apaisé (traitement phonique, espaces de repli, agrément visuel, aménagement et entretien des toilettes, etc.)
- Penser des temps qui permettent un regard croisé sur des situations complexes

### - - Exemples d'actions

Médiation par les pairs sous forme d'animation pour les enfants, formation inter-métiers à la laïcité

# Accompagner les enfants dans l'exercice de leur citoyenneté pour développer leur pouvoir d'agir

L'éducation à la citoyenneté vise à favoriser l'engagement au service du collectif. Il est essentiel que les acteurs se mobilisent pour recueillir les volontés d'agir, accompagner les projets, favoriser le « faire ensemble ». Pouvoir agir, c'est aussi comprendre l'autre, comprendre le monde qui nous entoure. Dans cette perspective, la construction d'un esprit critique est une marche vers l'exercice de la citoyenneté, l'affirmation de soi et l'ouverture à autrui.

## Objectif opérationnel n°16 : favoriser l'expression et le dialogue en veillant à impliquer tous les enfants

Il s'agit de permettre à tous les enfants d'être actifs en prêtant une attention particulière à ceux qui n'ont pas l'habitude de le faire. De plus, il est important de les aider à construire et formuler leurs points de vue, à argumenter, en s'intéressant aux sujets qui les concernent, en suscitant le débat, la réflexion, l'échange entre pairs, entre familles, et avec les partenaires éducatifs.

## Objectif opérationnel n°17 : promouvoir le « faire ensemble », encourager toutes les formes de citoyenneté active

S'engager dans un projet, coopérer, maîtriser les règles du jeu démocratique, sont autant d'expériences de la citoyenneté qui nécessitent d'être développées. Aussi, il s'agit de donner du pouvoir d'agir en accompagnant les actions et les initiatives collectives (dans les domaines de la culture, du sport, de la citoyenneté, de la solidarité) : faire avec l'autre, faire pour l'autre, faire ensemble.

## Objectif opérationnel n°18 : contribuer à construire son esprit critique et son regard sur le monde à l'ère du numérique

La construction de l'esprit critique est d'autant plus essentielle à l'ère du numérique. Face à l'abondance d'informations et notamment de fausses informations, il convient d'accompagner les enfants dans la maîtrise de leur identité numérique, des enjeux d'Internet et des réseaux sociaux. Pour cela il est nécessaire de s'appuyer sur une culture partagée et de développer des actions d'éducation au numérique, aux médias et à l'information.

### Parole d'enfant

« On aimerait que notre voix soit portée comme celle des adultes quand ils doivent choisir pour le pays ou la ville, qu'on puisse donner notre avis plus souvent ! »

### ✓ Les conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Aller vers les jeunes, notamment les plus éloignés, proposer des sujets qui les intéressent et/ou les concernent et utiliser toutes les formes d'expression
- Faciliter les temps de discussion inter acteurs, mutualiser les ressources et les expériences
- Former les professionnels aux usages du numérique, et à l'éducation aux médias

### -💡- Exemples d'actions

Conseils d'arrondissements des enfants, forums enfants citoyens, projets « les enfants s'organisent »

# UNE ÉDUCATION CO-CONSTRUITE, PLUS JUSTE, PLUS SOLIDAIRE ET PLUS INCLUSIVE

Au cœur de nos préoccupations se trouve la prise en compte des besoins des enfants et des familles, qui est la condition pour l'épanouissement de tous au sein de la cité. Notre projet éducatif donne donc les moyens de collaborer au quotidien, pour construire une alliance éducative qui fasse sens, inclusive, adaptée aux territoires et à leurs spécificités et qui contribue à la réduction de toutes les inégalités.

- Favoriser le bien-être des enfants en veillant à la prise en compte de leurs besoins
- Agir contre les inégalités scolaires, sociales et territoriales
- Faire vivre l'alliance éducative



# Favoriser le bien-être des enfants en veillant à la prise en compte de leurs besoins

L'éducation inclusive requiert une association étroite des parents et des enfants pour aller vers eux, être à l'écoute des besoins particuliers exprimés, et ainsi construire ensemble des réponses adaptées. Les partenaires éducatifs doivent être soutenus dans cette démarche afin de créer les conditions nécessaires à ce dialogue.

## Objectif opérationnel n°19 : être à l'écoute et répondre aux besoins des enfants selon chaque étape de leur développement

Le cadre proposé à l'enfant doit être propice à son développement et ajusté en fonction des besoins physiologiques et psychomoteurs selon son âge. Pour cela, il convient d'accorder une attention toute particulière aux étapes charnières de sa vie (petite enfance/maternelle, passage en CP, entrée au collège) et de s'adapter à l'évolution des problématiques liées à son âge, de l'apprentissage de l'autonomie jusqu'à la puberté.

## Objectif opérationnel n°20 : œuvrer pour que l'inclusion soit une réalité pour les enfants en situation de handicap sur tous les temps

Il faut créer les conditions matérielles et humaines favorables à l'accueil et à l'inclusion des enfants en situation de handicap. Pour ce faire, la rencontre et le dialogue avec les parents, premiers éducateurs, sont une étape essentielle qui permettra à l'équipe éducative de mettre en place les aménagements adaptés aux besoins de l'enfant (physiques et psychologiques). La réussite de cet accueil dépend également d'actions de sensibilisation aux situations de handicap, à la lutte contre toutes les discriminations, que ce soit auprès des enfants ou des professionnels.

## Objectif opérationnel n°21 : soutenir la montée en compétence et en inter-connaissance des professionnels pour mieux accompagner les parents et les enfants

Il est nécessaire de sensibiliser et former les professionnels afin de proposer une réponse adaptée à chaque situation. Il s'agit de faciliter la diffusion et le partage de connaissances et compétences, de stimuler la collaboration et la mutualisation entre partenaires éducatifs dans l'objectif d'une prise en charge continue et cohérente.

Parole d'enfant

« J'aimerais avoir un endroit à l'école où on peut aller s'isoler, se reposer quand on a envie mais pas que pour les maternelles. »

### Les conditions favorables à la réalisation des objectifs

- S'appuyer sur les compétences et ressources des équipes médico-sociales scolaires municipales (médecins, assistantes sociales, infirmières)
- Proposer des outils diversifiés, adaptés à l'âge et à la compétence des enfants, et coproduits par eux (boîte de paroles, etc.).
- Développer les canaux de communication à destination des parents et avoir des temps d'échanges et de travail entre familles et professionnels
- Avoir une personne référente qui garantit la cohérence de la prise en charge de l'enfant sur les différents temps



- Exemples d'actions

Actions d'éducation à la santé sur le temps scolaire, formation des animateurs au changement de regard sur le handicap

# Agir contre les inégalités scolaires, sociales et territoriales

La crise sanitaire actuelle a rendu encore plus visibles les inégalités sociales et scolaires, tout en mettant en avant la solidarité et la mobilisation des acteurs sur le terrain auprès des plus fragiles. Agir contre les inégalités scolaires, sociales et territoriales reste un enjeu majeur pour prévenir les risques de décrochage et permettre la réussite éducative de chaque enfant. Le rôle et la place des parents sont fondamentaux pour y parvenir. Dans ce cadre, le Programme de réussite éducative vient notamment servir ces objectifs à travers une approche territorialisée et individualisée.

## Objectif opérationnel n°22 : expérimenter et déployer des actions concrètes qui favorisent la mixité et l'attractivité des établissements

Il s'agit d'utiliser tous les leviers pour assurer une mixité sociale au sein des établissements et structures accueillant les enfants sur tous les temps. Cela passe par des actions sur la sectorisation et l'image des établissements en travaillant à la fois sur l'offre pédagogique (filières, projets culturels par exemple et offre périscolaire) et aussi sur le bâti. En parallèle, il est nécessaire de promouvoir des actions pour faire découvrir aux parents les établissements (visites, valorisation des projets). Enfin, il est important de capitaliser sur les expérimentations réussies, et de s'appuyer sur le laboratoire que constitue la Cité éducative Lyon 8<sup>ème</sup> pour tester et diffuser de nouvelles réponses.

## Objectif opérationnel n°23 : favoriser les liens réciproques entre les familles et l'école

Pour lutter contre les inégalités scolaires, il est essentiel de renforcer les liens parents/école en portant une attention particulière aux parents et aux enfants les plus fragiles. Cela suppose à la fois d'aller vers les parents mais aussi de travailler avec les professionnels sur leurs pratiques. L'articulation des dispositifs d'accompagnement à la scolarité, les actions en direction des parents allophones ou en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme sont aussi des actions à renforcer.

## Objectif opérationnel n°24 : lutter contre la fracture numérique

Cet objectif vise à donner accès aux outils numériques aux familles qui en ont besoin, que ce soit par l'équipement, la connexion ou la formation. Il s'agit aussi de faire du numérique un levier pour mieux accompagner les parents et leurs enfants dans la scolarité et au quotidien (suivi de scolarité, démarches, accès aux droits, aides...).

Parole d'enfant

« Dans ma classe, ceux qui sont forts en français, à la fin, ils peuvent aider ceux qui n'ont pas encore terminé et qui sont moins forts »

**50 %** des parents expriment un besoin d'accompagnement concernant la scolarité de leur(s) enfant(s)

### ✓ Les conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Consolider les dynamiques partenariales telles que le Programme de réussite éducative et la Cité éducative
- Renforcer l'articulation entre la Ville de Lyon et la Métropole autour des enjeux de mixité (observatoires, périmètres scolaires)
- Réaffirmer le choix d'une répartition socialement équitable du soutien accordé par la Ville
- Améliorer l'interconnaissance et la mise en lien des acteurs du champ du numérique (en termes de compétences et de ressources)

### 💡 Exemples d'actions

Club langage Grande section/CP ; projets écoles/collèges (cycle 3) ; dédoublement de classe en REP REP+

# Faire vivre l'alliance éducative

Ce projet éducatif acte une nouvelle étape de la co-construction de la politique éducative lyonnaise avec la volonté de faire ensemble, de constituer une culture commune autour d'enjeux éducatifs clairement identifiés, en reconnaissant la place de chaque acteur, au premier rang desquels les parents.

## Objectif opérationnel n°25 : favoriser les dynamiques locales

Il s'agit de faire vivre le projet éducatif à l'échelle de chaque territoire, au plus près de la vie des enfants. Le parti pris est de s'appuyer sur des collectifs éducatifs locaux constitués de tous les acteurs (parents, enfants, associations, équipes éducatives, agents des écoles...) à l'échelle d'un quartier ou d'un bassin de vie pour élaborer des réponses concrètes aux besoins repérés en proximité. Les bonnes pratiques locales alimenteront les travaux sur les ambitions du projet éducatif dans les instances à l'échelle de la ville, telle que le futur « conseil éducatif lyonnais ».

## Objectif opérationnel n°26 : renforcer l'information et la coopération entre tous les acteurs en particulier sur les transitions

L'alliance éducative prend tout son sens dans les moments sensibles que sont les transitions au cours de la journée impliquant un passage de responsabilité entre les encadrants mais aussi au fil des âges, et sur les étapes clé du parcours éducatif qui marquent souvent des ruptures.

Pour les professionnels, il convient d'être collectivement vigilants dans l'accompagnement des parents. La coopération entre acteurs doit se traduire concrètement notamment à travers des outils de communication qui soient clairs et adaptés à tous les publics. S'il est nécessaire d'innover en matière de supports, il apparaît tout aussi important de s'appuyer sur les associations et structures de proximité fréquentées par les parents.

## Objectif opérationnel n°27 : encourager la participation active des parents en partant de leurs préoccupations et envies d'engagement

La participation active des parents est une condition de la réussite du projet éducatif. Elle doit être encouragée par la mise en place de projets basés sur leurs préoccupations et leurs attentes (comme l'a montré l'enquête auprès des parents). Le lancement de ce nouveau projet éducatif sera l'occasion d'être à leur écoute, de partir de leurs envies d'agir, de leurs initiatives et propositions de contributions.

Parole d'enfant

« On veut que les parents soient à l'école avec nous, que les parents et les maîtresses se parlent »

Pour  
**70 %**

des acteurs éducatifs, **le moment de la vie des enfants à cibler en priorité** pour améliorer la collaboration entre acteurs éducatifs est la **transition entre temps scolaire et périscolaire** : pause de midi et chaque jour après la classe

### Les conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Créer des espaces d'échanges et des temps de rencontre pour faire vivre l'alliance éducative
- Associer systématiquement le périscolaire au conseil d'école
- Identifier collectivement des thématiques propices à des formations communes entre les acteurs, y compris les parents
- Impulser des temps dédiés pour l'élaboration de projets partagés

### Exemples d'actions

Vidéo réalisée par un LAP pour présenter la journée type d'un enfant en maternelle, animation des foyers socio éducatifs au sein des collèges par une association d'éducation populaire

# Le projet éducatif 2021-2026 en un clin d'œil - chiffres clés

(données à la rentrée de sept. 2021)



## Publics

- Près de **36 000 élèves** scolarisés dans les écoles publiques
- **207 écoles** : 110 maternelles / 97 élémentaires
- Dont **88 écoles** en éducation prioritaire pour 11 800 élèves (33 % des effectifs)
- **1 557 classes** : 575 classes en maternelle ; 982 classes en élémentaire ; 33 ULIS
- **186 classes** dédoublées en REP/REP+ (GS, CP, CE1)
- **1 200 enfants** en situation de handicap scolarisés
- Près de **15 000 élèves** scolarisés dans les 26 collèges publics



## La réussite éducative

L'accompagnement à la scolarité

- + de **3 000 élèves** de CM1 et CM2 bénéficiaires de l'« aide aux leçons »
- + de **160 groupes CLAS** soutenus par la CAF et la Ville de Lyon
- **44 Clubs langage** pour les GS / CP

Le Programme de Réussite Éducative

- **45 établissements scolaires** concernés (écoles/collèges)
- Près de **800 enfants** bénéficiaires de parcours de réussite éducative
- **104 actions** financées
- **La Cité éducative Lyon 8<sup>ème</sup>**
- **34 établissements** concernés (écoles, collèges et lycées)
- **42 actions** financées



## Équipes éducatives

- + de **1 900 enseignants** du 1<sup>er</sup> degré
- + de **1 900 agents municipaux des écoles** (Atsem, agents spécialisés des écoles, gardiens, responsables de restaurants scolaires...)
- Près **80 professionnels** médico-sociaux municipaux (assistantes sociales, infirmières, médecins)
- **160 directeurs** d'accueil de loisirs (associatifs et municipaux)
- **39 associations** d'éducation populaire intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires



## Activités éducatives, de loisirs, culturelles et sportives

- **7 100 enfants** inscrits aux ateliers du mercredi
- **9 600 enfants** bénéficiant d'un accueil de loisirs extrascolaire associatif à l'année
- **15 000 enfants** bénéficiant d'un accueil de loisirs municipal ou associatif sur l'été
- **22 éducateurs sportifs municipaux**
- **16 bibliothèques** municipales
- **10 institutions culturelles municipales** ainsi que tout le tissu culturel lyonnais

+ de **10 000 heures de musique** proposées par les intervenants musicaux du Conservatoire de Lyon

- **75 Ambassadeurs** du livre
- + de **150 classes** découvertes et 60 classes sciences chaque année
- **1 000 projets** portés par les équipes pédagogiques enseignantes et périscolaires soutenus par la Ville chaque année



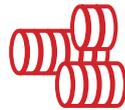
## La place des parents

- Près de **1 400 représentants** de parents d'élèves au sein des écoles publiques
- **Une quarantaine de lieux d'accueil** dédiés à la parentalité
- **33 Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents REAAP**
- **6 permanences** « Espaces de rencontre » pour favoriser la coparentalité et la médiation familiale



## Une restauration scolaire de qualité

- **129 restaurants** scolaires
- **90% des enfants** inscrits à la pause méridienne : 26 500 repas / jour en moyenne
- **Une alternative végétarienne** quotidienne à partir de septembre 2022
- Objectif 2026 : tendre vers **100 % bio et 50 % local** dans les cantines
- Objectif 2026 : **collecte des bio-déchets** dans la quasi-totalité des restaurants scolaires



## Investir pour des écoles à vivre

- **354 millions €** d'investissement sur le mandat
- Objectif 2026 : **39 écoles** créées, reconstruites, rénovées ou agrandies
- Objectif 2026 : **67 projets** de réaménagement et de végétalisation des cours d'écoles
- **Adaptation** du bâti aux enjeux climatiques
- **Le projet « Rue des enfants »** pour apaiser et sécuriser les abords des écoles : dès 2021, 32 écoles concernées, 13 rues piétonnisées.

# Le projet éducatif 2021-2026 en un clin d'œil - 3 ambitions partagées



## UNE ÉDUCATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Promouvoir une alimentation saine et responsable

1. Contribuer à la découverte des goûts et au plaisir de manger ensemble
2. Sensibiliser à l'alimentation durable
3. Accompagner aux pratiques pour une alimentation responsable

### Resserrer le lien avec la nature et le vivant

4. Permettre aux enfants de faire l'expérience directe de la nature et du vivant
5. Comprendre, apprendre, pour mieux protéger le vivant et la nature
6. Soutenir les acteurs vers des évolutions de pratiques

### Encourager les pratiques éco-responsables : mobilité, réemploi, numérique

7. Renforcer les mobilités douces et actives, notamment par la pratique du vélo
8. Favoriser le réemploi dans les pratiques pédagogiques et le choix des équipements
9. Contribuer à limiter l'impact écologique du numérique



## UNE ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, À L'ENGAGEMENT ET À L'ÉMANCIPATRICE

### Faire des pratiques artistiques, culturelles et sportives des leviers d'émancipation

10. Améliorer l'accessibilité et la lisibilité de l'offre pour développer les pratiques
11. Élaborer des parcours cohérents, diversifiés entre les temps, et adaptés selon l'âge des enfants
12. Soutenir les complémentarités entre acteurs locaux pour renforcer le lien social

### Faire vivre les valeurs républicaines et lutter contre toutes les discriminations

13. Favoriser l'égalité en luttant contre les stéréotypes et les discriminations
14. Contribuer à un environnement apaisé pour mieux vivre ensemble
15. Accompagner les acteurs pour mieux prévenir, détecter et gérer les situations complexes

### Accompagner les enfants dans l'exercice de leur citoyenneté pour développer leur pouvoir d'agir

16. Favoriser l'expression et le dialogue en veillant à impliquer tous les enfants
17. Promouvoir le « faire ensemble », encourager toutes les formes de citoyenneté active
18. Contribuer à construire son esprit critique et son regard sur le monde à l'ère du numérique



## UNE ÉDUCATION CO-CONSTRUITE, PLUS JUSTE, PLUS SOLIDAIRE ET PLUS INCLUSIVE

### Favoriser le bien-être des enfants en veillant à la prise en compte de leurs besoins

19. Être à l'écoute et répondre aux besoins des enfants selon chaque étape de leur développement
20. Œuvrer pour que l'inclusion soit une réalité pour les enfants en situation de handicap sur tous les temps
21. Soutenir la montée en compétence et en interconnaissance des professionnels pour mieux accompagner les parents et les enfants

### Agir contre les inégalités scolaires, sociales et territoriales

22. Expérimenter et déployer des actions concrètes qui favorisent la mixité et l'attractivité des établissements
23. Favoriser les liens réciproques entre les familles et l'école
24. Lutter contre la fracture numérique

### Faire vivre l'alliance éducative

25. Favoriser les dynamiques locales
26. Renforcer l'information et la coopération entre tous les acteurs en particulier sur les transitions
27. Encourager la participation active des parents en partant de leurs préoccupations et envies d'engagement



